

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Tombé

AMENDEMENT

N° II-CF318

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	3 000 000
Conditions de vie outre-mer	3 000 000	0
TOTAUX	3 000 000	3 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le coût de la vie à Mayotte dépasse largement celui de la métropole.

Le présent amendement propose d'augmenter la valeur nominale du « chèque alimentaire » à Mayotte, qui fait face à une inflation qui n'est plus supportable. Ce chèque alimentaire est destiné aux familles les plus démunies.

Il est proposé d'augmenter de 3 millions d'euros supplémentaires vers les crédits du programme « Conditions de vie outre-mer », et de réduire d'autant, pour les besoins de la recevabilité, les crédits du programme « Emploi outre-mer » de la mission « Outre-mer ».